

CNRCS ET ANRCS = FAUX RCS

Les créateurs de sociétés constituent des cibles privilégiées pour certains intermédiaires qui savent utiliser des dénominations proches d'organismes officiels.

Ainsi la **Chambre Nationale du Registre du Commerce et des Sociétés (CNRCS)** et l'**Agence Nationale du Registre du Commerce des Sociétés (ANRCS)** sont deux sociétés privées gérées par le même dirigeant et qui n'ont évidemment aucun lien avec RCS (*Registre des commerces et des sociétés*).

Le « formulaire d'enregistrement » qui imite le logo **CERFA** (référence des documents administratifs) par son **CERTI CODE** et l'utilisation des trois couleurs bleu, blanc, rouge ne peuvent que tromper l'entrepreneur et l'inciter à régler des frais d'enregistrement (234,15 €). Or, seul le greffe du tribunal de commerce est habilité à enregistrer les sociétés.

La **DGCCRF** (*Direction Générale de la Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes*) s'intéresse à ce dossier.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)